REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

Séance du Conseil Municipal en date du 16 Juin 2022

PROCES-VERBAL

*L'**an deux mille vingt-deux** le **Seize Juin** à **dix-huit heures**, le **Conseil Municipal** légalement convoqué (convocation en date du 07/06/2022 affichée le 07/06/2022), s'est réuni en **séance publique** à la **Maison Charles Grandemange** sous la **présidence** de **Monsieur Marc BARBAUX**, Maire.*

***Etaient présents** : Monsieur Marc BARBAUX, **Maire,** Mesdames Brigitte GILLE, Sandrine HINGRAY, Audrey HUSSON et Messieurs Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER, Jean-Pascal VALDENAIRE, **Adjoints,** Mesdames Elise COLIN, **Conseillère Municipale déléguée,** Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Charlotte GOTTMANN, Marie-Laure MULOT, Anne VIGUIER et Messieurs Clément CLAUDEL, Patrick DORGET, Gérard HUMBLOT, Max RICHARD, **Conseillers municipaux**.*

***Etaient excusés** : Mesdames Agnès BOUDOT (pouvoir à M. BOXBERGER), Martine OHNIMUS (pouvoir à Mme GILLE) et Messieurs Sébastien BAUR (pouvoir à M. BARBAUX), Mickael ROBERT (pouvoir à M. AUBERT).*

***Etaient absents** : Messieurs Jacques CHAPON et Slim HARDIAL.*

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : ... 23

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 21

Madame Charlotte GOTTMANN a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (12 mai 2022) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

1°/ Autorisation de signature du marché « Requalification de l'Allée Paul Decauville ».

2°/ Autorisation de signature du marché public d'assurances.

3°/ Autorisation de signature de l'avenant n° 4 au marché d'exploitation des installations thermiques.

4°/ Autorisation de signature d'une convention tripartite pour la participation au schéma directeur du réseau de chauffage urbain.

5°/ Piste de roller et parcours de santé : transfert à la commune par la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

6°/ Fixation des tarifs des encarts publicitaires à insérer dans le bulletin annuel d'informations « Chantraine Echo ».

7°/ Fixation des tarifs des affouages.

8°/ Acquisition de parcelles rue Jean Clément.

9°/ Publicité des actes de la collectivité.

10°/ SPL X-DEMAT : approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société.

11°/ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 -
***Commande publique - Marchés publics - Passation des marchés* - Travaux de requalification de l'Allée Paul Decauville : autorisation de signature du marché.**

Rapporteur : Monsieur le Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Décide, par application des critères de jugement des offres énoncés dans le RC, de retenir l'opérateur économique suivant : ***Société VALDENAIRE T.P.*** pour un montant 142 298.50 € HT ;

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché selon la procédure adaptée à intervenir.

Délibération N° 2 -
Commande publique - Marchés publics - Passation des marchés - **Marchés d'assurances : autorisation de signature.**

Rapporteur : Monsieur le Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Décide, par application des critères de jugement des offres énoncés dans le RC, de retenir les opérateurs économiques suivants :

- lot 1 : Assurances ***Responsabilité Civile :*** S.M.A.C.L.
- lot 2 : Assurances ***Protection Fonctionnelle :*** S.M.A.C.L.
- lot 3 : Assurances ***Protection Juridique :*** S.H.A.M.
- lot 4 : Assurances ***Flotte Automobile :*** S.M.A.C.L.
- lot 5 : Assurances ***Dommages aux Biens :*** C.I.A.D.E.
- lot 6 : Assurances ***Risques Statutaires du personnel :*** C.N.P.

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés selon la procédure d'appel d'offres ouvert à intervenir.

Délibération N° 3 -
Commande publique - Marchés publics - Avenants - Avenant n° 4 au contrat de chauffe avec l'entreprise ENGIE : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur le Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 au contrat de base.

Délibération N° 4 -
Commande publique - Divers types de contrats - Participation au schéma directeur du réseau de chauffage urbain : autorisation de signature d'une convention tripartite.

Rapporteur : Monsieur le Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite visant au partage des coûts de prospective dans le cadre de l'établissement d'un schéma directeur du réseau de chauffage urbain spinalien entre les communes d'Epinal, Chantraine et Golbey.

Discussion :
Monsieur Max RICHARD fait remarquer qu'il aurait été plus juste de faire une répartition financière au prorata du nombre d'habitants.

Délibération N° 5 -
Institutions et vie politique - Intercommunalité - Transfert de la compétence « Aires de loisirs ».

Rapporteur : Monsieur le Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

APPROUVE la rétrocession des aires de jeux :

- « Skate-park » sise rue du Vieux Moulin,
- « Parcours de Santé » sise Vallon d'Olima,

par la Communauté d'Agglomération d'Epinal à la Commune de Chantraine.

APPROUVE le procès-verbal de rétrocession,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Délibération N° 6 -
Finances - Divers - Fixation des tarifs des encarts publicitaires à insérer dans le bulletin d'informations communal « Chantraine Echo ».

Rapporteur : Madame Sandrine HINGRAY, Adjointe au Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Valide les tarifs des encarts publicitaires :

- **1/8ème de page** : ..... **255 €**
- **1/4 de page** : ..... **340 €**
- **1/2 page :** ..... **510 €**
- **1 page :** ..... **680 €**

Insertion sur 2ème page de couverture : tarif format choisi + 20 %.

Délibération N° 7 -
Domaine et patrimoine - Divers actes de gestion du domaine privé - Fixation des tarifs des affouages et nomination de garants.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE, adjoint au Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Décide de fixer le tarif à **12 €** par stère pour la campagne d'affouage **2022-2023.**

Nomme Messieurs **Pierre ROMMEVAUX, Olivier ROUSSEL** et **Jean-Pascal VALDENAIRE** comme garants.

Délibération N° 8 -
Domaine et patrimoine - Acquisitions - Acquisition de parcelles sises rue Jean Clément.

Rapporteur : Monsieur le Maire
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Valide la proposition de Monsieur le Maire.

Autorise ce dernier (ou son adjoint) à faire rédiger l'acte de vente et à signer celui-ci.

Délibération N° 9 -
Divers domaines de compétences des communes - Publicité des actes de la collectivité.

Rapporteur : Monsieur le Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Adopte la proposition de Monsieur le Maire d'opter pour une publicité des actes de la commune par publication papier dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Délibération N° 10 -
Divers domaines de compétences des communes - SPL-Xdemat : approbation de la nouvelle répartition du capital social de la société.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal VALDENAIRE, adjoint au Maire.
A l'unanimité des suffrages exprimés (21 voix pour).

Approuve la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, divisé en 12838 actions, à savoir :

- le Département de l'Aube : 6 562 actions soit 51,11 % du capital social,
- le Département de l'Aisne : 766 actions soit 5,97 % du capital social,
- le Département des Ardennes : 298 actions soit 2,32 % du capital social,
- le Département de la Marne : 566 actions soit 4,41 % du capital social,
- le Département de la Haute-Marne : 276 actions soit 2,15 % du capital social,
- le Département de Meurthe-et-Moselle : 394 actions soit 3,07 % du capital social,
- le Département de la Meuse : 515 actions soit 4,01 % du capital social
- le Département des Vosges : 381 actions soit 2,97 % du capital social,
- les communes et groupements de communes : 3 080 actions soit 23,99 % du capital social,

- **donne** pouvoir au représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat, pour voter cette nouvelle répartition de son capital social et la résolution en découlant, lors de sa prochaine réunion.

Puis le conseil municipal

Est informé que :

- que la préfecture des Vosges peut sur proposition ou après consultation du conseil municipal, prendre un arrêté préfectoral de signalement délimitant la zone de présence d'un risque avéré de mérule. A ce titre, la préfecture sollicite l'avis du conseil municipal pour juger de l'opportunité de prendre un tel arrêté. A **l'unanimité**, le conseil ne souhaite pas d'arrêté préfectoral de signalement de zone de présence d'un risque avéré de mérule.
- le cross des écoles initialement prévu le 18 juin 2022 est annulé à cause des fortes chaleurs prévues.

Est informé des manifestations suivantes :

- « ***Champgolotrainois*** » le 17 juin 2022
- Exposition Grand Angle les 25 et 26 Juin 2022 (inauguration le samedi 25 juin 2022 à 11h00)
- Fête du Terroir et de l'Artisanat le dimanche 26 juin 2022
- Feux d'artifices le 14 juillet 2022
- Vide grenier organisé par l'association RT2O le 28 Août 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

MAIRIE DE CHANTRAINE (Vosges)

Le Maire,

Marc BARBAUX

La Secrétaire de séance,

Charlotte GOTTMANN

Présent Procès-verbal affiché le 31 AOUT 2022